

INFORMATION

Déclaration individuelle relative aux opérations des personnes
mentionnées à l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier sur les titres de la société

**LA PRESENTE DECLARATION N'A PAS FAIT L'OBJET D'UN CONTROLE DE L'AMF ET EST
ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE EXCLUSIVE DU DECLARANT.**

GAMELOFT SE

DECLARANT : GUILLEMOT BROTHERS SE Personne Morale liée à Christian GUILLEMOT, DIRECTEUR GENERAL DELEGUE
INSTRUMENT FINANCIER : Actions
NATURE DE L'OPÉRATION : Acquisition
DATE DE L'OPÉRATION : 15 février 2016
DATE DE RECEPTION DE LA DECLARATION : 18 février 2016
LIEU DE L'OPÉRATION : EURONEXT PARIS
PRIX UNITAIRE : 5,048 Euro
MONTANT DE L'OPÉRATION : 421 937,08 Euro
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :